



Département de l'économie
et de la formation
Service de l'agriculture
**Office d'arboriculture
et cultures maraîchères**

**CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS**

CP 437, 1951 Sion
(Châteauneuf)



P.P. CH-1951
Sion

A-PRIORITY Poste CH SA



Communiqué n° 14 du 12 juin 2019

ARBORICULTURE

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Aucune pénétration provoquée par le carpocapse n'a encore été observée dans les vergers contrôlés. Mises à part les applications de virus de la granulose, il est encore prématuré d'intervenir avec des produits larvicides contre ce ravageur. Une surveillance des fruits en bordures de parcelles et de secteurs est toutefois conseillée dès la fin de cette semaine. Des contrôles en groupes seront organisés d'ici la fin du mois de juin pour évaluer la situation générale de ce ravageur.

COCHENILLE FARINEUSE

Malgré les températures élevées de la semaine dernière, les captures sur scotchs n'ont pas augmenté cette semaine. Elles ont même diminué. Bien que cela puisse paraître réjouissant, il faut rester vigilant, car selon les relevés du 6 juin 2018, nous avons également très peu de captures. En 2018, c'est au contrôle du 25 juin que nous avons constaté que presque toutes les cochenilles étaient au stade adultes. Rappelons que cette année, la saison est moins avancée qu'en 2018 d'environ 10 jours, ce qui veut dire que nous devrions pouvoir commencer les contrôles visuels en verger d'ici une à deux semaines suivant l'évolution des températures. Cette semaine, sur les 67 scotchs de notre réseau (sans compter nos essais), nous n'avons décompté que 6 cochenilles farineuses, dont la moitié de deuxième stade larvaire. Pour rappel, cet insecte effectue 3 mues jusqu'à l'adulte.

Les producteurs concernés par ce ravageur seront convoqués prochainement pour un contrôle visuel en verger, en fonction des contrôles que nous effectuerons cette semaine dans les parcelles fortement atteintes en 2018. D'autres informations suivront ensuite durant la saison.

MOUCHE DE LA CERISE

Les captures de mouches de la cerise ont quelque peu augmenté en Valais central cette semaine. Le contrôle des variétés précoces qui arrivent à maturité n'a pas révélé de pontes. Dans le cas où un traitement insecticide serait indispensable sur les variétés mi-tardives et tardives, nous vous rappelons de respecter les délais d'attente.

DROSOPHILA SUZUKII

Seuls 3 individus ont été capturés la semaine dernière sur les 17 pièges du réseau cantonal de surveillance générale. Les contrôles sur cerises n'ont pas encore révélé de pontes depuis la semaine dernière. Cette situation est pour le moment similaire aux années précédentes.

PUCERONS DU POMMIER

Cette année, nous remarquons un nombre élevé de pucerons dans plusieurs parcelles, notamment le puceron lanigère et le puceron cendré. Nous vous conseillons de surveiller attentivement les jeunes pousses pour intervenir en cas de besoin, en particulier sur les variétés précoces.



VITICULTURE

MILDIU - OÏDIUM

Plusieurs signalements de mildiou (taches isolées sporulantes) nous sont parvenus ces derniers jours (Fully, Miège), ainsi que quelques annonces de symptômes d'oïdium sur feuilles (probablement issus de drapeau, c.-à-d. d'oïdium passant l'hiver dans les bourgeons).

Les précipitations du début de semaine (9-11 juin) ont pu provoquer des infections de mildiou dans l'ensemble du vignoble (les symptômes seront visibles dans une petite semaine, le cas échéant). Dans tous les cas, elles ont lessivé une partie des produits phytosanitaires de contact, en particulier le cuivre. Ainsi, si vous avez effectué le dernier traitement uniquement avec de tels produits, nous vous recommandons de renouveler la protection de la végétation avant les prochaines pluies, mais au plus tard 8-10 jours après le traitement précédent. En cas d'utilisation de produits pénétrants ou systémiques, le lessivage est moindre. Nous recommandons néanmoins de ne pas dépasser 12-14 jours entre deux sulfatages en cette période de grande sensibilité aux maladies (de la floraison jusqu'à la fermeture de la grappe).

En cas d'attaque déclarée d'oïdium, un poudrage à l'aide de soufre (25 kg/ha) est efficace, à condition que les températures soient supérieures à 25°C, que la luminosité soit bonne et en absence d'orage en fin de journée.

SERVICE CANTONAL DE L'AGRICULTURE